

PERSPECTIVE

Le rapatriement de la fabrication : entre rêve et réalité

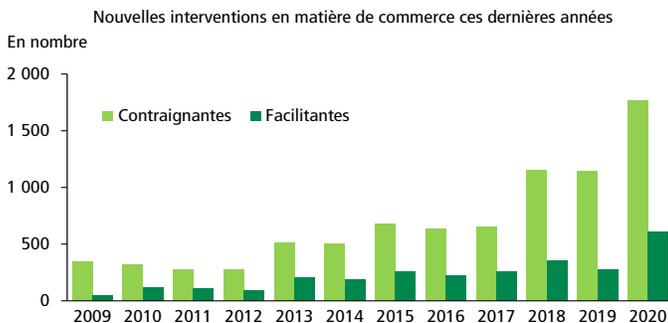
Par Joëlle Noreau, économiste principale

L'arrivée de la pandémie de COVID-19 a bousculé les chaînes d'approvisionnement et a remis au goût du jour la volonté d'une plus grande autonomie dans la production de biens dans plusieurs pays. Partout dans le monde, le « jamais plus nous ne dépendrons de l'approvisionnement extérieur pour des besoins essentiels » a retenti. Faut-il rapatrier la production de biens qui a été impartie à l'étranger au cours des dernières décennies? L'idée a été avancée. Toutefois, à la lumière des réponses données par les entrepreneurs un peu partout dans le monde sur leur intention de ramener la production de biens qui a été sous-traitée dans le passé, et face aux défis (techniques, d'embauche, financiers, etc.) que présente le rapatriement d'usines, il ne faut pas s'attendre à un déferlement d'initiatives visant à rebâtir l'entièreté des chaînes de production ici.

L'idée du rapatriement n'est pas un reliquat de la pandémie

Les dernières années n'ont pas ménagé les gestionnaires des chaînes d'approvisionnement. Outre la COVID-19, il y a eu les tensions commerciales entre les États-Unis et ses différents partenaires économiques (Chine, Mexique, Canada, zone euro, etc.), l'arrivée du *Brexit* et l'augmentation des mesures de nombre de pays visant à restreindre les échanges commerciaux (graphique 1). Ces multiples événements ont ramené à l'avant-plan le problème de la proximité entre la production et les consommateurs : le but étant de raccourcir les chaînes d'approvisionnement, de mettre plus de fluidité dans les relations d'affaires et de réduire la dépendance face aux fournisseurs éloignés.

GRAPHIQUE 1 Commerce mondial : on note une hausse des législations visant à le limiter



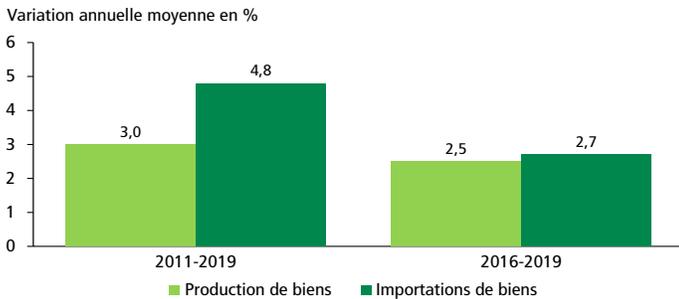
Sources : Banque mondiale et Desjardins, Études économiques

Une étude publiée par *The Economist* en décembre 2020 concluait que l'expérience de la dernière décennie indiquait que le rapatriement de la fabrication était plus difficile à réaliser que ce que l'on aurait pu imaginer a priori. Dans ce contexte, la question qui se pose est la suivante : à la lumière de l'expérience des dernières années, est-ce que la situation sera différente dans le cas de la pandémie?

Dans leur analyse, on a mis en évidence que, dans le passé, les études prometteuses sur le rapatriement se sont révélées trop optimistes. De même, les effets des nouvelles technologies appliquées à la fabrication et susceptibles de rapprocher la production des lieux de consommation, limitant ainsi les échanges commerciaux internationaux, pourraient ne pas se réaliser. Par ailleurs, on aurait pu penser que les augmentations de tarifs, comme celles décrétées par les États-Unis, notamment depuis 2017, auraient pu changer la donne de façon décisive, mais ça n'a pas été le cas. Le graphique 2 à la page 2 permet de constater qu'au fil du temps, le rythme annuel de croissance des importations de biens aux États-Unis demeure pratiquement toujours plus élevé que celui de la fabrication domestique de biens. Pour la période de 2011 à 2019, la moyenne de l'écart annuel est de 1,8 % en faveur des importations. En examinant une période plus courte (2016 à 2019), la différence est moins prononcée, mais la progression des importations demeure plus élevée en dépit du fait que des tarifs nombreux et élevés ont été imposés, principalement sur les produits chinois, dans la foulée des tensions sino-américaines.

GRAPHIQUE 2
États-Unis : la croissance des importations l'a emporté sur celle de la production domestique au cours des dernières années

En terme nominal

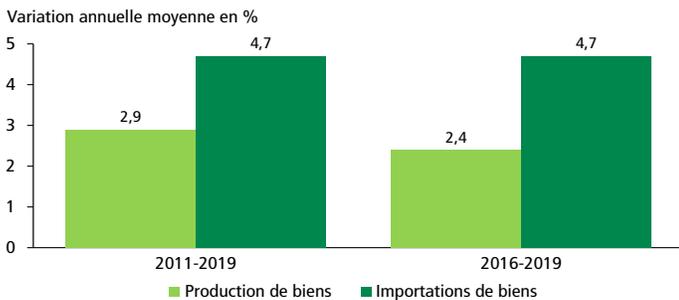


Sources : Datastream et Desjardins, Études économiques

Lorsque l'on tente l'exercice pour la zone euro, on constate que, pour la période de 2011 à 2019¹, la hausse annuelle moyenne de la production s'est chiffrée à 2,9 %. Elle est demeurée inférieure à celle des importations, qui était de 4,7 % (graphique 3). Pour la période de 2016 à 2019, la différence est à l'avantage des importations et elle s'est même accentuée. La croissance annuelle de la production a été de 2,4 %, alors que celle des importations s'est chiffrée à 4,7 %.

GRAPHIQUE 3
Zone euro : encore récemment, la croissance des importations a dominé celle de la production domestique

En terme nominal



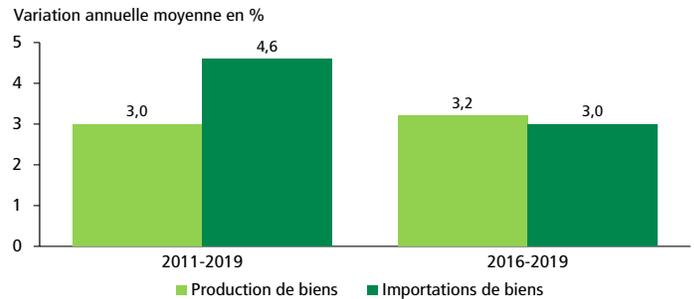
Sources : Datastream et Desjardins, Études économiques

En appliquant les mêmes comparaisons pour le Canada (graphique 4), on s'aperçoit que pour la période de 2011 à 2019, la croissance de la production canadienne est moins rapide que celle de ses importations, comme on l'a observé aux États-Unis et dans la zone euro. Pour la période de 2016 à 2019, la hausse de la production domestique a été légèrement supérieure à celle des importations. Est-ce l'appréciation des prix du pétrole durant cette période (à compter du premier trimestre de 2016) qui a joué

¹ 2010 n'a pas été prise en compte parce qu'il s'agit d'une année de fort rattrapage après la récession de 2008 et 2009. L'année 2020 n'a pas été retenue non plus parce qu'il s'agit d'une période d'exception.

GRAPHIQUE 4
Canada : de 2016 à 2019, la production canadienne de biens a augmenté un peu plus rapidement que les importations

En terme nominal



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

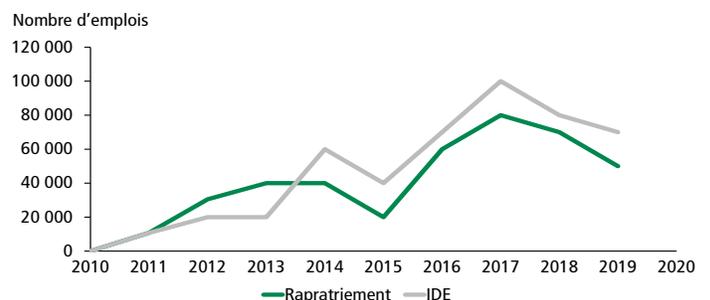
sur la valeur des ventes des fabricants canadiens? C'est possible. Toutefois, elle ne saurait expliquer à elle seule cette tendance.

La pandémie et le rapatriement de la fabrication

Est-ce que la situation de la pandémie changera le mouvement? Cela reste à prouver. Aux États-Unis, les données de 2020 font état d'une diminution annuelle de la production de biens de 3,3 % (de 9 383,4 à 9 076,7 G\$ US) et d'une réduction des importations de 4,2 % (de 2 159,6 à 2 069,1 G\$ US). Il faut rappeler que 2020 est une année d'exception et elle ne peut servir de base solide pour établir un diagnostic.

Chez l'oncle Sam, certains organismes font la promotion du rapatriement des activités de fabrication dans leur pays d'origine, et ce, depuis des années. C'est le cas notamment de la [Reshoring Initiative](#), fondée en 2010 aux États-Unis, qui fait la promotion du rapatriement en valorisant la production locale et l'investissement à l'intérieur des frontières américaines. Selon leur dernier [relevé](#), près de 110 000 emplois auraient été ramenés au pays en 2020. Depuis 2010, ce serait plus de 900 000 postes dans la fabrication qui seraient attribuables au rapatriement et aux investissements directs étrangers aux États-Unis (graphique 5). Selon leurs estimations, compte tenu du déficit

GRAPHIQUE 5
États-Unis : le rapatriement de la production et les IDE auraient permis de créer 900 000 emplois



IDE : investissements directs étrangers
 Source : Reshoring Initiative

commercial de 500 G\$ US par année, c'est entre trois et quatre millions d'emplois dans la fabrication qui demeurent impartis, soit autant qui sont à récupérer dans les années qui viennent. Des efforts supplémentaires pourraient être investis en ce sens. En effet, la volonté d'acheter davantage de produits faits sur le territoire des États-Unis s'est affirmée d'un cran supplémentaire lorsque le président Biden a resserré les dispositions du *Buy American Act* en janvier dernier. Dans son programme électoral, l'équipe Biden-Harris proposait même d'imposer des pénalités aux entreprises qui souhaitaient impartir des activités à l'étranger.

Au chapitre des intentions

Quelques firmes de consultants ont tenté de connaître la volonté (en matière de rapatriement) des entrepreneurs un peu partout dans le monde au cours de la dernière année. Du côté d'EY, une firme de consultants ayant des bureaux à travers le monde, on note que les intentions des gestionnaires de multinationales de rapatrier ou de rapprocher la production sont passées de 83 % en avril 2020 à 37 % en octobre de la même année. Une baisse de 46 points en six mois.

Une autre firme, Euler Hermes, qui œuvre dans l'assurance-crédit, le cautionnement et les services de gestion des risques, a également travaillé sur la question. Un sondage auprès de 1181 entreprises, réparties dans cinq pays (États-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne et Italie) a été réalisé. Six secteurs ont été privilégiés : les technologies de l'information (incluant les télécommunications), la machinerie et l'équipement, les produits chimiques, l'énergie et les services publics, l'automobile et l'alimentation.

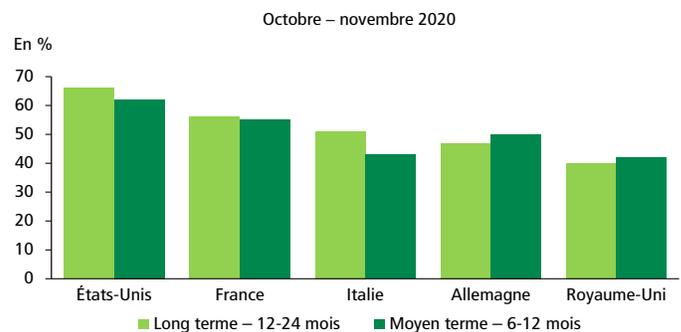
L'enquête a été menée entre la mi-octobre et le début de novembre 2020. Les premières interrogations ont porté sur les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement au cours de l'année 2020. On note que 94 % des compagnies répondantes ont rapporté une interruption de ces dernières, attribuable à la COVID-19. On a qualifié cet arrêt de sévère dans une proportion de 26 % aux États-Unis, alors que la moyenne était de 17 % pour les autres pays.

Aux États-Unis, 55 % des compagnies sondées considéraient rechercher de nouveaux fournisseurs dans les 6 à 12 mois à venir. Le pourcentage atteignait 66 % au-delà de cette période (graphique 6). Dans le tiers de ces cas, les entrepreneurs regardaient dans les trois principaux pays où ils avaient déjà des fournisseurs afin d'en trouver de nouveaux. Cela dit, rien ne permet d'annoncer une fin des échanges avec la Chine.

Le sondage d'Euler Hermes a permis de constater que le rapatriement de la production ne semblait pas l'option la plus populaire parmi les cinq pays considérés. Ainsi, moins de 15 % des entreprises sondées l'ont évoqué, alors que le fait de s'approvisionner auprès de fournisseurs plus rapprochés géographiquement (*nearshoring*) remportait la faveur de 30 %

GRAPHIQUE 6

Part des répondants qui envisageaient un déplacement de leur production, par pays (sans destination précise)



Source : Euler Hermès

des répondants. Dans ce cas de figure, les pays faisant partie des mêmes unions douanières ou partageant des accords commerciaux présenteraient le plus d'intérêt.

Les réflexions canadiennes sur le sujet

La pandémie de COVID-19 a montré à quel point les chaînes d'approvisionnement canadiennes étaient dépendantes de l'étranger, et pas uniquement pour les produits liés à la santé. Le Canada s'est rapidement retrouvé à découvert dans de nombreuses sphères d'activité au printemps et à l'été 2020. Cela a amené des entreprises à revoir ce qui les avait poussées à privilégier des fournisseurs à l'extérieur du pays, voire du continent, dans les années 1990, 2000 et 2010. Les pays asiatiques et le Mexique ont été attrayants ces années-là en raison des taxes et des salaires peu élevés. À cela s'ajoutaient des coûts de transport peu onéreux et des modes d'expédition efficaces.

Toutefois, la donne a changé graduellement ces dernières années. La hausse de certains tarifs et la montée de plus en plus affirmée du protectionnisme ont commencé à peser dans la balance. De plus, l'importance accrue des critères environnementaux et sociaux auprès des consommateurs et des entrepreneurs a forcé la réflexion. On a réalisé que le coût de produire et de faire affaire à l'étranger n'était peut-être plus aussi avantageux qu'il ne l'était a priori. Le constat que font plusieurs observateurs est le suivant : en impartissant une partie de la production, on a aussi réduit nos capacités à produire un bien dans toutes ses composantes, en plus de perdre des compétences, voire une certaine capacité à [innover](#).

Au cœur de la première vague de la pandémie, notamment, des entreprises ont parlé de rapatrier une partie de la production qui avait été impartie au fil des ans. Toutefois, la volonté d'être plus autonome, de pouvoir compter sur une chaîne d'approvisionnement plus solide et plus stable est-elle suffisante pour enclencher un mouvement une fois l'urgence passée? La pandémie a eu des effets sur la production de chaque pays de multiples façons. L'imposition de consignes sanitaires a limité

le nombre de travailleurs dans les lieux de travail. De plus, des chaînes d'approvisionnement ont été rompues ou rendues inconstantes, ce qui a retardé les livraisons chez les clients. Certaines entreprises ont carrément détourné leur vocation première pour produire du matériel sanitaire comme des masques, des blouses ou des gels antiseptiques. Il n'en fallait pas plus pour relancer la question du retour des usines de fabrication au pays.

Cependant, une opération comme le rapatriement d'une usine doit être réfléchiée et calculée. Un exercice sérieux des coûts et des bénéfices doit être réalisé avant d'entreprendre une telle action. Peut-on chiffrer les pertes associées à l'irrégularité des importations des usines et des fournisseurs localisés hors du pays? Les délais engendrés dans les livraisons des commandes des entreprises canadiennes entraînent-ils des pénalités qui peuvent être traduites monétairement? On peut se demander si le coût de faire affaire avec l'étranger a été revu récemment. Qu'en est-il de l'évolution des frais de logistique, du fret, des taxes et des tarifs ces dernières années? Transiger avec des systèmes gouvernementaux différents et des règles commerciales qui peuvent changer rapidement peut-il être pris en compte? Ce sont là des variables qui entrent dans l'équation.

Il faut également considérer l'autre côté de la médaille. Dans quelle mesure une activité de production peut-elle être rapatriée en sol canadien? Faut-il penser d'abord à trouver un fournisseur d'ici avant de penser ramener des opérations qui ont été imparties?

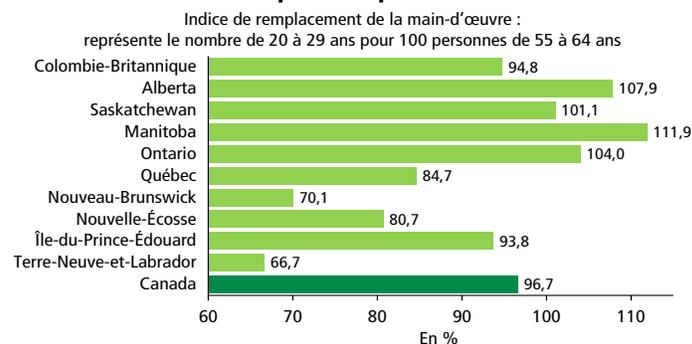
Des contraintes qui pourraient limiter le rapatriement

Quelques obstacles pourraient compliquer le retour d'activités de fabrication qui ont été imparties dans le passé. La disponibilité de la main-d'œuvre est la première qui vient à l'esprit, à l'heure où le recrutement est déjà un défi. À bien des égards, on parle de pénurie. Le secteur de la fabrication éprouve déjà bien des difficultés à pourvoir des postes. Les emplois techniques semblent boudés par les jeunes, notamment. Dans certains programmes de formation, on peine à combler les cohortes ces dernières années, et ce, malgré les efforts des gouvernements et du milieu de la fabrication pour mousser la diversité, les salaires et les défis que présentent les métiers. Depuis, on a mis en place des programmes en entreprise et des programmes travail-études pour le manque de main-d'œuvre.

Les efforts pour valoriser les emplois dans les usines sont imposants, mais la démographie pèse lourd dans la balance. Une des façons de regarder la question est l'indice de remplacement. Il s'agit de voir combien de personnes sont âgées de 20 à 29 ans (arrivants sur le marché du travail) pour 100 personnes 55 à 64 ans (qui partent généralement à la retraite). Le graphique 7 permet de voir ce qu'il en est au Canada et dans chacune des provinces. En 2020, au Canada, le taux était de 96,7 %. C'est donc dire que, démographiquement parlant, il y avait moins de gens de 20 à 29 ans pour chaque tranche de gens âgés

GRAPHIQUE 7

L'indice de remplacement de la main-d'œuvre était inférieur à 100 % au Canada et dans plusieurs provinces en 2020



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

de 55 à 64 ans. Au Québec, là où la population vieillit plus rapidement, la situation était encore plus critique avec un indice de remplacement de 84,7 %. L'Ontario se situait à 104,0 %. Toutefois, cette mesure est basée sur la démographie et n'est pas un indicateur de l'adéquation entre les compétences et formations recherchées et celles offertes par les nouveaux arrivants.

Comment combler l'écart observé au Québec, en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique? Bien des solutions sont mises en place : automatiser la production, prolonger la vie au travail des travailleurs de 55 ans et plus, travailler différemment, former des employés déjà en usine pour accroître leur polyvalence, embaucher des travailleurs étrangers, reconnaître davantage d'équivalences dans les formations données ailleurs que dans nos institutions d'enseignement, adapter les conditions de travail aux besoins particuliers des travailleurs et augmenter la rémunération, pour ne citer que celles-là. Est-ce que ce sera suffisant? Si ce n'est pas le cas, est-il réaliste d'envisager la venue de nouvelles usines?

Dans un autre ordre d'idées, on peut se demander, dans le cas où le rapatriement des activités d'une entreprise augmentait le coût de production d'un bien, dans quelle mesure les consommateurs seraient prêts à payer davantage pour un bien produit ici? Quel serait le pourcentage accepté en guise de « prime Canada » (Québec, Ontario ou n'importe quelle province)? Et pour combien de temps? Dans le cas où aucune hausse de coût ne pourrait être transmise aux consommateurs, comment pourrait-elle être absorbée par l'entreprise? Si la solution passait par l'automatisation, serons-nous plus avancés au chapitre de la création d'emplois?

D'autres questions se posent et peuvent apparaître comme des obstacles à surmonter. Que faire dans le cas où les chaînes de production nationales sont rompues depuis des années? Comment les rebâtir? Faut-il les rebâtir? Investir dans la machinerie signifie-t-il obligatoirement que les opérations ne seront rentabilisées qu'à condition de produire des quantités

faramineuses, ce qui suppose la prospection de marchés internationaux où des concurrents féroces sont déjà présents? Comment réfléchir à cette question à l'heure où l'on entend de plus en plus parler de personnaliser les commandes et proposer des solutions sur mesure? Comment créer une différence qui rend un produit unique, voire presque irremplaçable? Enfin, alors que l'on fait la promotion du rapatriement de la production avec vigueur chez l'oncle Sam, on a noté, en parallèle, une rareté des espaces logistiques sur la plupart des marchés aux États-Unis. La pression vient notamment des entreprises de commerce électronique qui rivalisent pour réduire les délais de livraison et optimiser le service aux acheteurs. On peut penser que cette rareté peut éventuellement affecter la recherche de lieux où implanter de nouvelles usines.

Rapatrier ou pas

Et si rapatrier n'était pas la seule solution? Encore faut-il savoir quel problème l'on cherche à résoudre. La pandémie a mis au jour la vulnérabilité, notamment, des systèmes de santé en matériel médical partout à travers le monde.

Plus récemment, les ruptures de stock de puces électroniques sont venues souligner la dépendance de certains fabricants, voire certaines économies, face à quelques fournisseurs. Dans certains cas, il s'agit de secteurs névralgiques. À plus long terme, la situation pourrait devenir stratégique.

La pénurie de matériel médical au printemps dernier a été le point de départ de la présente analyse. Différentes solutions ont été mises au point pour pallier les manques observés. L'urgence n'étant plus la même, on peut se questionner sur l'avantage de rapatrier la fabrication de biens, quels qu'ils soient, sachant que les réflexions sur le rapatriement avaient débuté avant la pandémie. S'agit-il d'assurer la sécurité des approvisionnements (volume et disponibilité en temps voulu)? S'agit-il de garantir la qualité et le respect des standards nationaux? L'idée est-elle de rebâtir les chaînes de production et d'approvisionnement dans le cadre d'une stratégie industrielle gouvernementale? Rehausser le nombre d'emplois et étoffer le tissu industriel ne peuvent-ils pas davantage passer par une augmentation des relations d'affaires avec plus de fournisseurs locaux d'abord dans le cadre de la production actuelle et ensuite dans le développement de nouveaux produits?

Le Canada a l'avantage de compter sur un secteur de la fabrication diversifié (tableau 1). Des données par province se retrouvent au tableau 2 à la page 7. Elles permettent de voir que l'Ontario et le Québec dénombrent le plus d'établissements au pays. On en compte en grand nombre dans tous les secteurs d'activité au Canada. Les possibilités de maillage sont multiples. Seront-elles fructueuses? Cela reste à tester. Il faut voir si l'expertise et le type de production recherchés sont toujours présents au pays. Dans l'affirmative, ces maillages pourraient-ils remplacer le rapatriement de certaines usines?

C'est possible : il faut calculer ce qu'il en coûte de ramener une unité de production ou un processus en termes de recrutement, de formation de la main-d'oeuvre, d'achat d'équipement et d'espace.

Pour certains, le secteur canadien de la fabrication doit se concentrer dans les biens à [valeur ajoutée](#). En ce sens, il vaut mieux regarder en avant et non [en arrière](#), bref ne pas chercher à rapatrier ce qui a été imparti depuis une trentaine d'années. L'accent devrait être mis sur des produits distinctifs et [uniques](#). Certains vont plus loin en recommandant que l'on mette au point des produits entièrement canadiens en privilégiant des partenariats avec des fournisseurs d'ici afin, ainsi, de rebâtir graduellement les chaînes de production perdues.

Pour d'autres, la perte d'expertise au profit de l'étranger n'est pas aussi dramatique que l'on pourrait le penser a priori. Avec l'intelligence artificielle et l'automatisation grandissante, il y a là une occasion de muscler le secteur de la fabrication au Canada avec une nouvelle génération d'équipements qui va bien au-delà de la machinerie présente chez les concurrents qui se sont industrialisés dans les années 2000 et 2010. Il y aurait là l'occasion de repartir sur de nouvelles bases.

TABLEAU 1
Nombre d'établissements dans le secteur de la fabrication au Canada en juin 2020

	TOTAL AVEC EMPLOYÉS
Fabrication d'aliments	5 578
Fabrication de boissons et de produits du tabac	1 601
Usines de textiles	253
Usines de produits textiles	617
Fabrication de vêtements	1 249
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	173
Fabrication de produits en bois	2 969
Fabrication du papier	380
Impression et activités connexes de soutien	3 223
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	194
Fabrication de produits chimiques	1 677
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	1 814
Fabrication de produits minéraux non métalliques	1 553
Première transformation des métaux	476
Fabrication de produits métalliques	7 309
Fabrication de machines	4 310
Fabrication de produits informatiques et électroniques	1 508
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants	1 064
Fabrication de matériel de transport	1 733
Fabrication de meubles et de produits connexes	3 784
Activités diverses de fabrication	5 343
Total	46 808

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Certains croient qu'il faut voir au-delà du rapatriement de la production pour redonner du tonus au secteur de la fabrication au Canada. Il faut lui donner la capacité de réagir en situation d'urgence comme celle provoquée par la pandémie de COVID-19, notamment pour le matériel médical. Il faut un plan, une vision gouvernementale pour accroître la polyvalence des usines. Pour ce faire, une stratégie pourrait être élaborée pour fournir des incitatifs afin de modifier les chaînes de production actuelles et créer plus de capacité industrielle pour les situations de crise. Avec une procédure de certification accélérée pour certains biens, on pourrait ainsi répondre plus rapidement à des situations comme celle qui s'est imposée au printemps et à l'été 2020.

En se concentrant sur les réponses que doit donner le secteur de la fabrication canadien en cas d'urgence, on peut envisager d'autres solutions avant d'opter pour le rapatriement. La constitution de stocks stratégiques de matériel et d'équipements, la conclusion d'accords préalables avec des entreprises pour convertir les chaînes de montage en fonction des besoins en cas de crises diverses et l'aide au commerce international pourraient s'avérer plus efficaces et plus rentables à long terme.

À la lumière des réponses données par les entrepreneurs un peu partout dans le monde sur leur intention de ramener la production de biens qui a été impartie dans le passé et face aux défis (techniques, d'embauche, financiers, etc.) que présente le rapatriement d'usines, il ne faut pas s'attendre à un déferlement d'initiatives visant à ramener l'entièreté des chaînes de production ici.

La situation du Canada diffère de celle des États-Unis. Ce n'est pas d'hier que les Américains disposent de moyens colossaux pour financer leurs opérations. La taille de leurs entreprises leur donne des leviers de négociation importants. Les problèmes de la rareté et du vieillissement de la main-d'œuvre semblent se poser avec moins d'acuité chez eux que de ce côté-ci de la frontière. Présents dans de très nombreux secteurs, ils peuvent prétendre rebâtir leurs chaînes de production, ce qui n'est peut-être pas aussi évident au Canada. Toutefois, les fabricants canadiens pourraient profiter des intentions de leurs contreparties américaines de faire affaire avec des fournisseurs qui sont plus près de leurs marchés, notamment celui du continent nord-américain.

La pandémie a remis la question du retour de la production un peu plus haut dans l'ordre du jour des fabricants et elle a forcé une réflexion sur le rôle du secteur de la fabrication dans notre économie. Elle a aussi ramené à l'avant-scène la problématique de la rareté de main-d'œuvre et de la mise à niveau des procédés de production. Au-delà du rapatriement, qui ne sera pas le choix de la majorité des entrepreneurs, quelle est la profondeur de l'empreinte que laissera la pandémie sur le secteur de la fabrication au pays?

TABLEAU 2
Nombre d'établissements dans le secteur de la fabrication, par province, en juin 2020

	TERRE-NEUVE	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	NOUVELLE-ÉCOSSE	NOUVEAU-BRUNSWICK	QUÉBEC
TOTAL AVEC EMPLOYÉS					
Fabrication d'aliments	77	52	205	140	1 455
Fabrication de boissons et de produits du tabac	29	12	78	40	243
Usines de textiles	1	1	4	6	79
Usines de produits textiles	6	1	13	15	179
Fabrication de vêtements	5	2	8	14	603
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	2	0	7	3	65
Fabrication de produits en bois	41	14	67	95	913
Fabrication du papier	1	1	8	10	124
Impression et activités connexes de soutien	23	11	53	37	824
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	1	1	3	8	52
Fabrication de produits chimiques	8	5	27	16	499
Fabrication de produits en plastique et en	4	2	28	23	531
Fabrication de produits minéraux non métalliques	23	12	29	27	358
Première transformation des métaux	2	1	2	1	138
Fabrication de produits métalliques	32	14	118	98	1 892
Fabrication de machines	11	22	38	42	951
Fabrication de produits informatiques et	7	1	23	10	400
Fabrication de matériel, d'appareils et de	2	2	16	7	288
Fabrication de matériel de transport	16	15	76	34	410
Fabrication de meubles et de produits connexes	23	10	51	60	1 274
Activités diverses de fabrication	28	18	90	86	1 365
Total	342	197	944	772	12 643

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 2 (suite)
Nombre d'établissements dans le secteur de la fabrication, par province, en juin 2020

	ONTARIO	MANITOBA	SASKATCHEWAN	ALBERTA	COLOMBIE-BRITANNIQUE
TOTAL AVEC EMPLOYÉS					
Fabrication d'aliments	1 943	186	126	447	935
Fabrication de boissons et de produits du tabac	534	33	39	119	470
Usines de textiles	114	5	4	18	21
Usines de produits textiles	225	18	14	64	80
Fabrication de vêtements	380	22	8	39	167
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	64	7	1	6	17
Fabrication de produits en bois	866	56	38	206	671
Fabrication du papier	180	14	2	8	32
Impression et activités connexes de soutien	1 421	80	66	262	437
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	66	3	5	37	18
Fabrication de produits chimiques	666	40	30	151	234
Fabrication de produits en plastique et en	815	61	26	125	196
Fabrication de produits minéraux non métalliques	595	51	49	146	261
Première transformation des métaux	222	10	10	48	42
Fabrication de produits métalliques	3 049	200	160	892	853
Fabrication de machines	2 014	118	116	543	455
Fabrication de produits informatiques et	724	23	11	129	179
Fabrication de matériel, d'appareils et de	478	16	15	83	157
Fabrication de matériel de transport	738	56	24	95	269
Fabrication de meubles et de produits connexes	1 480	70	55	239	519
Activités diverses de fabrication	2 074	144	100	583	851
Total	18 648	1 213	899	4 240	6 864

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques